# DERNIÈRE HEURE

## LA CONFÉRENCE DES SUCRES

### L'attitude de l'Angleterre

Les journaux anglais publient une note officielle annonçant que les délégués britanniques ne prendront plus part à la conférence des sucres et le relèvent de 5 francs est rejetée par l'Autriche-Hongrie.

La France suivra l'Angleterre dans cette attitude.

## TERRIBLE CATASTROPHE

### Pendant un incendie — Quinze pompiers ensevelis sous les décombres d'un mur

Munich, 27 février. — On mande de Dinkesbochl aux *Münchnen Neueste Nachrichten* pendant un incendie qui a éclaté hier matin dans cette localité, un mur de pignon s'est effondré. ensevelissant quinze personnes, pour la plupart volontaires du corps des pompiers. On a entrepris les travaux nécessaires pour les retirer des décombres, mais il n'y a guère d'espir de les retrouver en vie.

## BRUIT D'ATTENTAT

### contre Alexandre de Serbie

Vienne 27 février. — Le bruit a couru ici et à Budapest que le roi Alexandre de Serbie avait été victime d'une tenta tive d'assassinat à Belgrade; le bruit a été mis en circulation par trois Serbes arrivés à Simin et venant de Belgrade; ils ont déclaré qu'un soldat de la garde du corps avait tourné son arme contre le roi ; on démenti officiellement la nouvelle, mais on croit qu'elle est vraie.

# La Guerre au Transvaal

## LA SITUATION

### Les sur les boërs. — Un convoi capturé. — Les lignes de blockaus franchies.

Il est bon d'examiner de près, les derniers évènements signalés par Kitchener ne serait-ce que pour montrer comment celui-ci exerce l'art de voiler la vérité.

D'abord un grave échec essuyé par une colonne détachée du général Mathuen. Kitchener, comme d'habitude donne peu de détails et complètera les renseignements par petits paquets successifs.

Les Boërs ont attaqué, dit-il, un *convoi vide*, escorté par un bataillon de yeomanry, trois compagnies de fusiliers et 2 pièces de canon. Voilà une escorte bien importante pour un convoi qui serait vide.

D'après la position du combat, il est certain que les Boërs devaient appartenir au corps de Delarey et venir de Lichtenberg, où ils ont repoussé deux fois le général Methuen. L'escorte et les blokhaus et compagnies étaient à effectif plein devait compter 850 hommes ; mettons 700 avec les détachés. Enfin les canons ont du être capturés, aussi pourquoi les mentionner-t-on dans l'effectif d'escorte ?

Cela constitue, on le voit, un échec sérieux.

Le second, non moins important, est celui que nous annonce avec quatre lignes : 600 corps de boërs a franchi la ligne de blockhaus, malgré la résistance de deux colonnes anglaises au sud de Bothalsberg. Un peu encore réussi par le procédé qu'employa Dewet grâce à leurs bêtes à cornes.

Comme fiche de consolation, Kitchener déclare que les héroïques burghers ont laissé sur place tout leur bétail et vingt et un morts et blessés. Mais comme il estime leur corps à 600 (oubliant que, d'après ses propres bulletins officiels, il n'y a plus que 600 Boërs en tout), ils n'ont pas perdu 4 0,0 de leur effectif, si même il dit vrai, pour gagner le large, c'est-à-dire pour aller prendre forte aux Transvaaliens qui bordent depuis peu la région des mines d'or du Rand — car les voilà en plein sur la route de Johannesburg. Encore les pertes anglaises dans cette rencontre ont-elles dû être notables, puisque Kitchener déclare n'être pas encore renseigné sur leur chiffre, ce qui veut dire qu'on n'ose pas nous l'avouer d'emblée.

Et maintenant, attendons les surprises que doit nous apporter le nouvel effort pour cerner Dewet dans le nord-est de l'Orange.

# LA BELGIQUE

## Une femme brûlée vive à Borgerhout

Anvers, 27 février. — Mme Van der Heyden, de Borgerhout, ayant voulu enlever de la chemintée une lampe à pétrole, a fait un faux pas et est tombée avec celle-ci sur le poêle. Une explosion s'est aussitôt produite, et, avant qu'on eut pu venir à son secours, la malheureuse femme était atrocement brûlée.

## Disparition de 375,000 francs de diamants

### A ANVERS

Anvers, 27 février. — Un marchand de diamants taillés était parti pour l'Allemagne avec des pierres que lui avaient confiées divers fabricants d'Anvers et qui avaient un valeur totale de 375,000 francs environ. Or, le marchand est rentré à Anvers hier, déclarant qu'il avait perdu, à Cologne, son portefeuille contenant les diamants.

Les fabricants déposèrent aussitôt une plainte et, ce matin, le juge d'instruction faisait arrêter le marchand, ainsi que deux de ses collègues avec lesquels il travaillait généralement. Tous trois sont Allemands. mais établis depuis plusieurs années déjà.

Le Parquet a fait une descente dans une maison de la rue de Pelican,où les inculpés avaient loué un bureau. De nombreux livres et papiers ont été saisis.

Cette affaire cause une profonde émotion dans le monde des diamantaires, car on craint que divers fabricants ne soient ruinés par suite de cette disparition.

# LES TROUBLES A L'ÉTRANGER

## EN RUSSIE

### Les troubles à Kieff. — Deux jours d'émeute

Voici quelques détails sur ces troubles, au sujet desquels la censure russe n'a laissé passer aucun renseignement et qui sont parvenus par voie détournée.

Le 15, pendant le changement de décors dans un des théâtres de la ville, des imprimés furent lancés dans la salle annonçant qu'il y aurait une démonstration d'étudiants le 17 et faisant appel à l'appui du public.

Le 15 dans l'après-midi, un étudiant donne le signal du mouvement. Aussitôt une cinquantaine d'étudiants et ouvriers apparurent armés de bâtons et de casse-de-poing américains et autres armes. Environ mille personnes se joignirent à eux avant que la police pût intervenir Il tout le monde se dirigea vers l'Université en chantant des chansons révolutionnaires et en arborant des drapeaux rouges. Ces manifestants furent poursuivis par la police et les Cosaques et on en vint bientôt à se battre sur une assez grande échelle.

Les émeutes continuèrent pendant deux jours et il est douteux que "l'ordre soit encore complètement rétabli, même à présent on ne connaît pas le nombre exact des morts et des blessés, mais il ne fait pas de doute qu'un grand nombre de personnes ont été blessées sérieusement des deux côtés et qu'il y a eu même des morts. Le part la plus importante dans ce mouvement n'a pas été prise par les étudiants mais bien par les ouvriers employés dans les ateliers des chemins de fer et par les débardeurs.

# Chronique électorale

## 3me circonscription de Lille

La partii républicain de la 3e circonscription de Lille a fait choix d'un candidat. C'est très bien d'avoir posé le premier jalon de la ligne de conduite qui doit inspirer tous les vrais républicains.

Ce candidat est l'honorable M. Debierre, ter adjoint de la ville de Lille. Nous autres républicains avancés, nous connaissons son éloquence, son opiniâtreté dans la résoute de ce qu'il comprend pour le bien de la démocratie.

Il a l'énergie, la volonté et la force de caractère pour lui ! C'est un candidat de large envergure.

En portant son choix sur M. Debierre, le parti republicain a prouvé qu'il connaissait ses véritables défenseurs.

Comme M. Trédez, bourdeaux, dont nous regrettons sincèrement la détermination de ne pas accepter la candidature, il saura défendre énergiquement les multiples intérêts du 3e arrondissement.

C'est sur le programme des vrais républicains dont le porte-drapeau sera M. Debierre,que tous les travailleurs doivent se rallier.

Comme je le disais dans le *Progrès du Nord* du 26 janvier dernier, ce programme a déjà fait un grand pas sous la direction energique de M. Waldeck-Rousseau.

M. Debierre sera avec tous les républicains de la Chambre qui l'ont soutenu et défendu par leurs votes sincèrement démocratiques.

Donc, travailleurs, groupons-nous dès maintenant autour des Cercles qui l'ont choisi comme candidat ; et n'oublions jamais que pour nous autres nombreux, plus nous aurons la force nécessaire pour faire aboutir nos légitimes revendications.

*A l'ouvre et pas de défaillance !*

*Vive la République !*

*Un vieux républicain.*

⁂

**Mons-en-Barœul.** — Le chat est dans horloge.

Samedi soir toute la population était en émoi ; on voyait arriver une voiture de gala tralnée par deux magnifiques ânesses primés au dernier concours de bicoques.

C'était le bel Hector, qui sur l'invitation de M. Mi-Froid, capitaine de Galette, venait essayer de faire acclamer sa candidature au comité du Flandre-Nord-Ouest républicaine.

Une dizaine de membres, toujours les mêmes, échappés du cercle nationaliste dont M. Galette est le soutien, forme ce comité.

Nous ne savons du reste ce qui s'est passé, mais nous pouvons affirmer que dans une réunion préparatoire où il était question de deux candidats, seul le capitaine de Galette soutint la candidature du jeune aéronaute.

Ceci démontre que le désaccord règne dans le clan clérical. Quoique cette candidature ne soit pas prise au sérieux, nous sommes certains que le chatelain Galette usera de son autorité pour faire rentrer dans le rang ses vassaux révoltés et leur imposer sa volonte.

## 2e circonscription de Douai

### Ligue républicaine de Marchiennes

Les membres de la Ligue républicaine, réunis en assemblée générale le 23 février 1902, ont pris la délibération suivante :

Considérant que tous les partis de réaction se coalisent en ce moment pour livrer un suprême assaut à la République ;

Que sous l'épithète trompeuse de républicains libéraux ou progressistes, les pires ennemis de la République tendent de renverser le gouvernement que la France s'est librement donné après ses désastres de 1870 ;

Que laisser arriver de nouveau les partisans des régimes déchus, c'est enrayer le progrès, retomber sous le joug d'un dictateur ou d'un roi, marcher vers la guerre civile, prélude d'une guerre européenne désastreuse à tous les points de vue, même dans la victoire !

Sans abdiquer aucune des aspirations tendant à rendre plus démocratique l'étude des réformes justes et équitables que le peuple attend avec impatience, il est du devoir de tout républicain sincère de ce nom de maintenir avant tout le régime actuel.

Par ces motifs et après examen de la situation politique dans la 2e circonscription de Douai, décident l'unanimité de patronner aux élections prochaines la candidature de M. Armand Cardon, député sortant.

# Chronique Régionale

## La législation sucrière

### Proposition Maxime Lecomte

M. Maxime Lecomte vient de déposer sur le bureau du Sénat, des pétitions des cultivateurs, producteurs de betteraves à sucre, des communes de Roesnes, Sopmories, Hecq, Englefontaine, Pieux-aux-Bois, Robersart, Vertain,Beaudignies,Saisleschez, Escarmain, Neuville. Romeries, Poix, Chisiaignies, Aulnoy, Préseau, Marouches, Oranivai, Villerspol, Eith, Bry et Jeulain (Nord) priant la Haute assemblée de maintenir intégralement la loi de 1884.

## Une lettre de M. Mulat

La *Dépêche* publie une lettre de M. Mulat, conseiller général du canton de Trélon, à M. Saudrart, conseiller général d'Avesnes, qui avait commis l'erreur de l'inviter, si nous en croyons le journal clérical, à faire partie d'un comité républicain.

M. Mulat a trouvé trop « étroite », paraît-il, les statuts de ce comité, et il a éprouvé le besoin de le publier par l'organe du journal clérical-nationaliste : *Le Courrier de Fourmies*.

Le conseiller général de Trélon estime que ce n'est pas à la défense de la République qu'il faut s'employer « mais à la rendre habitable à tous les citoyens de bonne volonté ». Par quels moyens ? Et quels sont les citoyens de bonne volonté pour qui la République ne serait pas habitable ? Les jésuites, les moines, probablement, que la République a la prétention exorbitante de vouloir soumettre à la commune loi.

Puisque M. Mulat trouve que la République n'est pas menacée, voudrait-il nous dire ce qu'il pense de la déclaration faite naguère à Remiremont, et que nous avons publiée, par M. Pariset, président du Comité qui soutient la candidature de M. Méline.

Est-ce que le républicanisme de M. Mulat trouverait « étroit et rigide » celui même de M. Méline ?

## NOS REPRÉSENTANTS

Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord et du Pas-de-Calais dans les différents scrutins des dernières séances de la Chambre.

1° Scrutin sur la priorité en faveur de la motion de M. Gouzy, ainsi conçue :

« La Chambre, prenant acte des déclarations du gouvernement, lui donne son adhésion au principe du service de deux ans, réalisé par la suppression de toutes les dispenses, et passe à l'ordre du jour.

Ont voté *pour* :

MM. Adam, Berszez, Cardon, Debève, Défontaine, Dron, Dussaussoy, Evrard Eliez, Fanien, Lepez, Pasquel, Rogez, Sirot, Taillandier, Weil-Malez.

Ont voté *contre* :

MM. Barrois, Cochin, Dansette, Delanne, Guillaip, Jonnart, Lemire, Loyer, de Montalembert, Morcrette-Ledieu, Motte, Ribot, Rogez, Rose, Vallée.

MM. Basly, Lamendin, Pichon, absents par congé, n'ont pas pris part au vote.

La priorité a été votée par **362** voix contre **156**.

⁂

Le scrutin sur la première partie de la motion Gouzy : « La Chambre prenant acte des déclarations du gouvernement... »

Ont voté *pour* :

MM. Adam, Cardon, Dansette, Debève, Defontaine, Delaune, Dron, Dussaussoy, Evrard-Eliez, Fanien, Lemire, Lepez, Loyer, de Montalembert, Pasquel, Rogez, Sirot, Taillandier, Weil-Malez.

Ont voté *contre* :

MM. Barrois, Cochin, Dansette, Delanne, Guillaip, Jonnart, Lemire, Loyer, de Montalembert, Morcrette-Ledieu, Motte, Ribot, Valée se sont *abstenus*.

La Chambre a adopté la seconde partie par 433 voix contre 2.

⁂

Scrutin sur la troisième partie de la motion Gouzy ; « ...réalisé par la suppression de toutes les dispenses. »

Ont voté *pour* :

MM. Berszez, Cardon, Dansette, Debève, Defontaine, Delaune, Dron, Evrard Eliez, Fanien, Lepez, Loyer, Pasquel, Rogez, Sirot, Weil-Malez.

Ont voté *contre* :

MM. Cochin, Lemire, de Montalembert.

MM. Adam, Barrois, Dussaussoy, Guillaip, Jonnart, Morcrette-Ledieu, Motte, Ribot, Rose, Taillandier, Vallée se sont *abstenus*.

La Chambre a adopté la troisième partie de la motion par 372 voix contre 74.

Scrutin sur la motion préjudicielle de M. Bertaux : « ... et repoussant toute addition. »

Ont voté *pour* :

MM. Defontaine, Dron, Fanien, Lepez.

Ont voté *contre* :

MM. Adam, Barrois, Berszez, Cardon, Cochin, Dansette, Debève, Delaune, Dussaussoy, Evrard Eliez, Guillaip, Jonnart, Lemire, Loyer, de Montalembert, Morcrette-Ledieu, Motte, Pasquel, Rogez, Rose, Sirot, Taillandier, Vallée, Weil-Malez.

La motion Bertaux a été repoussée par 269 voix contre 257

⁂

Scrutin sur l'addition de M. Le Hérissé ainsi conçue :

« Il peut le rengagement en vue de renforcer les cadres et d'assurer la défense nationale ».

Ont voté *pour* :

MM. Adam, Barrois, Berszez, Cardon, Cochin, Dansette, Debève, Delaune, Dron, Dussaussoy, Evrard Eliez, Fanien, Guillaip, Jonnart, Lemire, Lepez, Loyer, de Montalembert, Morcrette-Ledieu, Motte, Pasquel, Ribot, Rogez, Rose, Sirot, Taillandier, Vallée, Weil-Malez.

A voté *contre* :

M. Defontaine.

La Chambre a adopté la motion par 373 voix contre 141.

Scrutin sur l'amendement de M. Lemire, proposant de supprimer l'augmentation de 81.500 francs destinée au remplacement des sous-inspecteurs dans les écoles militaires, et de rétablir le crédit de 16,106 francs demandé par le gouvernement pour les services actuels.

Ont voté *pour* :

MM. Adam, Barrois, Cardon, Cochin, Dansette, Delaune, Dussaussoy, Fanien, Guillaip, Jonnart. Lemire, Loyer, de Montalembert, Morcrette-Ledieu, Motte, Pasquel, Ribot, Rogez, Rose. Taillandier, Vallée, Weil-Malez.

Ont voté *contre* :

MM. Defontaine, Dron, Lepez.

MM. Berszez, Cardon, Debève, Défontaine, Dron, Evrard, Eliez, Lemire, Lepez, Pasquel, Sirot. Weil-Malez.

Ont voté *contre* :

MM. Barrois, Cochin, Dansette, Delaune, Dussaussoy, Fanien. Guillaip, Jonnart, Loyer, de Montalembert, Morcrette-Ledieu, Motte, Ribot, Rogez, Rose, Vallée.

MM. Adam et Taillandier se sont *abstenus*.

L'amendement a été adopté par 273 voix contre 230.

## La tentative de meurtre de Liévin

Jeudi après-midi Leduc Henri a été transféré à la prison de Bethune.

Quant à la victime, son état est très grave, le docteur Lequette, après une visite minutieuse, a constaté que le couteau avait pénétré entre la neuvième et dixième côtes, perforant le poumon droit et atteignant le foie.

## TENTATIVE DE MEURTRE

### *sur la route de Douai à Arras*

Jeudi après-midi, une tentative de meurtre a été commise, route de Douai, près du pont du chemin de fer de Douai à Arras, sur M. Louis Démarcin 25 ans, élève en pharmacie, habitant Pampoux, qui venait à Arras en vélo par un individu resté jusqu'ici inconnu.

Arrivé au lieu dit le « Point du Jour », un individu qui se tenait sur l'accotement du chemin, se jeta devant la vélocipédiste et aussitôt tira dans sa direction quatre ou cinq coups de revolver.

M. Démarcin ayant instinctivement porté les mains à la figure pour se protéger, eut la main droite traversée par une balle.

Tombé de machine, le meurtrier s'en empara et après avoir pédalé quelques cents mètres il laissa le vélo et prit la fuite à travers champs.

M. Démarcin reprit sa bicyclette et après s'être fait panser dans une ferme du voisinage, vint prévenir la gendarmerie de l'attentat dont il avait été l'objet.

Le meurtrier est activement recherché.

## Suicide d'un enfant à Carvin

Le 26 février, vers 4 heures du soir M. Dupont Clovis, 38 ans, employé à la compagnie électrique, passait le long du canal de la Deûle, à 600 mètres environ du Pont-Maudit, sur le territoire de Carvin, lorsqu'il aperçut dans l'eau un cadavre qu'un bateau venait de faire flotter.

Il prévint M. Guignart, commissaire de police de Carvin, qui se rendit sur les lieux et reconnut le noyé pour être le jeune Gengembre Alfred-César, âgé de 16 ans, disparu du domicile paternel depuis le 22 février, à la suite d'une discussion qu'il avait eue avec ses parents.

Ce jeune homme avait reçu à l'âge de 8 ans, au front, une balle de carabine, qui lui avait altéré le moral et paralysé le bras gauche. Du dire de ses parents, il était des humeurs noires pendant lesquelles il ne s'apparentait pas. Plus il vieillissait, plus il devenait méchant et taciturne.

# LE SPORT

## FOOT-BALL

### Union sportive Tourquenoise

#### Journée du Dimanche 2 Mars

L'équipe première prendra le train de 11 h. 27 pour aller jouer à Bruges contre l'Iris-Club-Lillois, un Match comptant pour le Championnat des Flandres. Rendez-vous Café Stien, à 11 h. 15.

Les personnes qui accompagneront les équipiers premiers voudront bien se trouver au même rendez-vous.

— Equipe 2, s'entraînera à 9 h. sur le terrain de l'U S T ; avec les joueurs disponibles et les équipiers de B C T.

— Equipe 3, match interdoub à Lille avec l'Institut Industriel du Nord. Rendez-vous au restaurant Vardy à 12 h. 30. Départ par le train de 12 h. 40.

— Equipe 4 match interdoub à Roubaix avec l'équipe 1 du Sporting-Club-Roubaisien.

— Pupilles, entraînement à 8 h. 1/2.

⁂

Le match joué dimanche dernier, à 2 heures, sur le terrain de l'U S T, entre l'équipe 3o des pupilles et l'équipe 2e de l'Athlétique du Lycée, a été gagné par cette dernière par 2 buts à 1.

## LUTTE

### Tournoi international à l'Olympia DE LILLE

La finale du Championnat de lutte de l'*Olympia* s'est disputée hier soir devant une salle absolument comble. Kuss Ahmed a justifié son titre de Champion du monde en tombant Roeul le Boucher après une lutte très dure qui n'a pas duré moins de 40 minutes.

Célestin Moret et Vervet qui n'avaient pu parvenir à se tomber avant hier et hier en matinée ont encore lutté le soir pendant plusieurs reprises sans résultat. L'arbitre et le jury, discommun accord, ont décidé que l'on déciderait du résultat à l'addition des points dans la dernière reprise, chaque coup porté par l'un des deux adversaires comptant pour 5 points à son actif.

Résultats des luttes.

*Tre lutte.* — Combinaison de la rencontre entre Vervet et Celestin Moret. Vervet est déclaré vainqueur par 4 point à 0 pour avoir amené son adversaire à terre.

*2e lutte.* — Roeul le Boucher contre Kara Ahmed. Ce dernier tombe Roeul en 40 m. 47 s. par un ramassement de tête à terre.

*3e lutte.* — Vervet contre Roeul le Boucher (lutte pour les places de 2e et 3e.

Roeul a raison de son adversaire au bout de 19 m. 27 par un ramassement de tête à terre.

Le classement des professionnels s'établit comme suit :

1er Kara Ahmed ; 2e Roeul le Boucher ; 3e Vervet ; 4e Celestin Moret.

Après la dernière lutte on a procédé à la distribution des récompenses en présence de M. Duprez président, et des membres du jury.

Il a été décerné Kara Ahmed les médaillons nais une écharpe d'honneur et une médaille d'or offerte par le Vélo.

Roeul le Boucher, 2e, une médaille d'argent offerte par le Vélo.

Vervet, 3e, une médaille de bronze offerte par le Vélo.

Paquit, 4e des amateurs, une écharpe d'honneur et une médaille du vermeil offerte par le Vélo.

Broquet, 2e des amateurs, une médaille d'argent offerte par le Vélo.

Cornils, 4e des amateurs, une médaille offerte par M. Dewachter, vice-président du Cercle athlétique.

# ROUBAIX

**Le vol de Buironfosse.** — *Une troisième arrestation.* — Samedi matin, le police de Verviers a mis en état d'arrestation le nommé Auguste Leclercq, âgé de 50 ans, coiffeur, demeurant à Fourmies rue des Deux-Ponts.

Leclercq est le beau-frère de la femme Rose Bouret, arrêtée à Roubaix avec le fameux Sou beyraud, sous l'inculpation de complicité dans le vol de 250.000 fr., commis l'année dernière au préjudice de M. Lemire, rentier à Buironfosse (Aisne).

Il avait été convoqué comme témoin samedi dernier, et comme dans son interrogatoire certaines contradictions ont été relevées avec les dépositions précédemment reçues, un mandat de dépôt fut délivré contre lui et Leclercq a été immédiatement écroué.

Tout fait supposer qu'on ne tient encore que des complices car recel ; le principal auteur du vol demeure introuvable malgré les recherches de la police.

**Les vols.** — La série des vols continue.

Lundi dernier, un malfaiteur encore inconnu s'est introduit chez M. Jeanniaux, demeurant rue des Longues-Haies, cour Decrasne, et a enlevé un coffret de somme estimée 16 fr.

— Un vol a été commis mercredi dans l'établissement Fiorimond Watin, rue de Mouvin.

Pendant que M. Desmet Théophile, demeurant 26, rue du Brondeloire, cour Pinl Agache, se trouvait à son travail, un individu indéfinissable encore inconnu, lui a dérobé sa montre en argent.

Une enquête est ouverte sur ces deux vols par M. Squivez, commissaire de police du 3e arrondissement.

— Mercredi soir, les rôdeurs habituels du quartier de Cul-de-Pont ont dérobé deux poules se trouvant dans un poulailler construit dans un enclos au coin des rues Dombasle et Turgot, appartenant à M. Ferdinand Thiers, âgé de 45 ans, fermier rue Voltaire, 97.

**Découverte d'un noyé.** — Nous disions dans notre édition d'hier matin que le noyé retiré mercredi après-midi du canal, au quai du Sartel, paraissait être un vagabond de long.

Nous ne nous trompions pas, grâce à des papiers trouvés sur lui à la morgue de l'Hôtel-Dieu, son identité a été établie.

C'est un ouvrier tuyauteur, Henri Deroubaix, célibataire, âgé de 50 ans, qui était occupé à Pecq, où il est né le 23 juillet 1852, chez M. J. Verschoyse, rue de Courtrai.

Le 14 janvier dernier, Deroubaix s'était rendu chez un de ses parents, à Saint-Léger, et lui avait déclaré qu'il était complètement fous de gravail. Le 15 janvier il quittait son atelier et depuis cette époque on ne l'avait plus revu.

**Un acte de vandalisme.** — Dans la nuit de lundi à mardi, des malfaiteurs se sont introduits dans l'estaminet portant le numéro 104 de la rue du Collège, tenu par Marie-Ange Degoud, âgé de 29 ans.

Après avoir brisé les verres, ils ont répandu sur le plancher le contenu des bouteilles de liqueurs.

Le méfait n'a été découvert que mardi matin.

Plainte a été déposée entre les mains de M. Prudhomme, commissaire de police du 4e arrondissement.

**Arrestation d'un vagabond.** — Hier, vers 9 heures 1/2 du matin, le nommé Oscar Vandeputte, âgé de 48 ans, journalier, demeurant rue de l'Omnibus,cour Ferret, qui se chauffait le long du mur de l'usine à gaz, rue Turgot, a été mis en état d'arrestation et conduit devant M. Prudhomme, commissaire de police du 4e arrondissement, qui a fait écrouer sous l'inculpation de vagabondage.

**Extrait de jugement.** — Mercredi soir, les agents de sûreté Dumbiche et Paris ont mis en état d'arrestation, rue Beauvarem, en vertu d'un extrait de jugement du tribunal correctionnel de Lille, prononcé contre lui le 25 octobre 1900, pour violences à bris de clôture, le nommé Cizoire Camille-Jean-Gislain, âgé de 28 ans, carreleur, demeurant rue de Beauvarem, 30.

Cizoire sera conduit à Lille ce matin.

**A l'abattoire.**—Samedi fer mars et jours suivants, vente de viandes et de bouillon stérilisés.

**Au Mack.** — Il a été saisi hier matin au Mack, 50 kilogs de poissons de mauvaise qualité.

**Fête intime.** — M. Querret contrôleur des contributions directes vient d'être promu inspecteur des marges.

M. Querret qui était très aimé du personnel des contributions indirectes placées sous ses ordres, eut-il ou fête hier soir, à six heures, au café Bille-Vue, Grand'Place, en une réunion intime, l'avancement mérité de leur chef.

Nous nous joignons à eux pour présenter nos félicitations à M. Querret.

**A l' « Ancienne ».** — La société de gymnastique, de jeux athlétiques et d'instruction militaire, l'« Ancienne », organise pour ce samedi 1er mars, à 8 heures du soir, dans la salle de son local, 10 bis rue Neuve, un bal paré offert aux membres honoraires et aux parents des gymnastes.

**Une exposition d'art culinaire à Roubaix.** — Une exposition internationale d'art culinaire et alimentation s'ouvrira à Roubaix le 15 mars prochain dans le hall de la Société artistique, rue de l'Alouette.

Nous sommes heureux d'apprendre que les malheureux ne seront pas oubliés. Les produits restant des concours et la moitié des entrées seront versés pour les pauvres.

**Les cours de coton.** — Les cours de coton étaient par 46 fr. 17 en mars ; 53 fr. 62 en avril et de 53 fr. 37 sur juillet.

### Savon Princesse Makoko, Parfum nouveau

### WATTRELOS

*Un commencement d'incendie dans un estaminet de la rue du Bureau.* — Mercredi après-midi, M. Bienvenu Jean, patron de l'*Hôtel des Voyageurs*, rue du Bureau, remarquant que le feu pâlait dans la salle d'estaminet faisait entendre un bruit énorme, monta au premier étage et trouva la salle des fêtes pleine de fumée.

La cheminée avait communiqué le feu aux gîtes du plancher, et celui-ci brûlait. M. Bienvenu, aucun commandant des pompiers, ne perdit pas la tête ; avec l'aide des voisins il réussit à enrayer en peu de temps les progrès du feu.

Le feu a complètement détruit la bannière de la Société des anciens combattants de 1870-71, qui représente environ deux cents francs.

Quant aux dégâts causés à l'immeuble, qui appartient à Mme veuve Denis Pollet, ils s'élèvent à quelques centaines de francs. Il y a assurance.

*Escroquerie au ramonage.* — La gendarmerie de Wattrelos se livre en ce moment à Leers à une enquête concernant une escroquerie d'un nouveau genre.

Tous les ans, M. Villez, entrepreneur de ramonage, demeurant rue du Champ-de-Mars, à Lys-les-Lannoy, passe dans la commune de Leers pour ramoner les cheminées des maisons particulières et des édifices communaux.

Ces jours derniers, comme les années précédentes, M. Villez arrive à Leers, mais cette fois nombre de maisons il lui fut répondu que le travail avait été fait par les nommés F... L... et V... G... de Roubaix, qui étaient venus à Leers en même temps que M. Villez, et se faisant ainsi remettre par les habitants une somme de 40 fr. environ.

M. Villez qui n'avait envoyé personne à sa place, constata que le travail n'avait pas été fait par les pseudo ramoneurs.

Il a de ce fait déposé une plainte en escroquerie.

*La fraude.* — Cornel Edmond et Vollet Léonor, préposés des douanes de la brigade de de Tourcoing-ville, de garde, mercredi vers 9 h. du soir, au lieu dit le « sentier Gédéne », visitaient les nombreux ouvriers se rendant au travail, lorsque l'un d'eux prit brusquement la fuite en criant : Tu n'auras pas ma marchandise faisant l'exercice à ma femme !

Le préposé Carnel se mit à sa poursuite et l'ayant rejoint, engagea avec lui une lutte acharnée.

Le fraudeur prolongea la résistance jusqu'à l'arrivée de Vollet, excité qu'il était par des ouvriers témoins de l'attaque.

Mis en état d'arrestation, l'individu déclara se nommer Deruyck Edouard, âgé de 19 ans, peigneur, demeurant au hameau du Petit-Fournai.

Il était porteur d'une charge de café et d'allumettes, le tout d'une valeur de 1 fr. 45.

### CROIX

*Accidents du travail.* — Aux Aciéries du Nord, M. Weyckx Achille, 19 ans, demeurant rue Dubouzet, 38, à Roubaix, a reçu une paille dans l'œil.

— M. Mathys Achille, 17 ans, manœuvre, rue Négrier, s'est foulé le pied en tombant avec une brouette.

### WASQUEHAL

*Un vol rue Pasteur.* — Mercredi, entre 8 et 9 heures du soir, un malfaiteur inconnu est entré, en maintenant le timbre d'alarme, dans l'épicerie Albert Gonzes, rue Pasteur, et s'est emparé de marchandises d'épicerie, pour une somme de 30 fr. environ.

Plainte ayant été déposée à la police, enquête est ouverte.

### LANNOY

#### ASCQ

Dans la nuit de jeudi, des voleurs ont volé chez M. Théofry-Potier, rue Mauzée, un coq et deux poules d'une valeur approximative de 35 francs.


# MAUX DE TÊTE.

## L'ÉMULSION SCOTT

### *ramena les forces*

### *et fit cesser les maux de tête.*

Très commun, et bien qu'il n'inspire aucune pitié, le mal le tête n'en est pas moins des plus douloureux. Les maux de tête résultent de l'intoxication ; mais ils peuvent être guéris, et voici comment :

Troyes, 16 septembre 1900.

Messieurs. J'étais depuis longtemps déjà dans un état d'anémie très prononcé, souffrant de continuels maux de tête ; mangeant à peine, je m'affaiblissais de jour en jour. J'eus la chance cependant de voir une personne amie guérie de

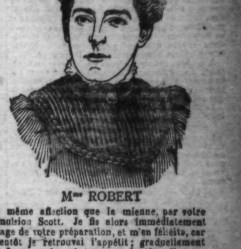

Mme ROBERT

la même affection que le mienne, par votre Emulsion Scott. Je fis alors immédiatement usage de votre préparation, et m'en félicite, car bientôt, j'retrouvai l'appétit ; graduellement les forces revinrent, les maux de tête disparurent et je suis complètement guérie grâce à votre bonne Emulsion Scott. Mme Robert, rue de la Moline.

La bonne chance de Mme Robert peut sans difficulté être partagée par tous ceux s'il ges des mêmes malaises qu'elle ; ils n'ont pour cela qu'à se procurer l'Emulsion Scott. Cette dame et son amie furent guéries non par des imitations ou substitutions, mais par l'Emulsion Scott. Les maux de tête provenant de l'anémie réduent toujours à l'Emulsion Scott et rarement à autre choie. Ne vous exposez donc pas à avoir encore des maux de tête en essayant d'autres remèdes. L'Emulsion Scott vous guérira.

Ne prenez pas d'huile de foie de morue ordinaire croyant en obtenir les mêmes résultats qu'avec l'Emulsion Scott. Celle-ci, tout en conservant les propriétés curatives de l'huile de foie de morue, n'en a ni le goût ni l'odeur désagreables ; de plus, l'Emulsion Scott renferme ceux éléments de grande valeur qu'on ne trouve pas dans l'huile de foie de morue, les hypophosphites de chaux et de soude reconstituants des os et des cellules ; le tout mélange avec la plus grande perfection, ce qui fait de l'Emulsion Scott un remède de famille de premier ordre.

L'Emulsion Scott est vendue non pas en litres, mais en flacons. Méfiez-vous des imitations et n'acceptez aucun flacon qui vous serait présenté et ne portant pas sur l'enveloppe extérieure saumon la marque de l'homme chargé d'une grosse morue. Echantillon sera expédié franco contre 0 fr. 50 de timbres adressés à Delouche et Cie, ph., 2 pl. Vendôme, Paris.


# TOURCOING

### Réunion de commission — La commission de la Bibliothèque communale se réunira samedi 1er mars, à 4 heures du soir, à l'Hôtel de Ville.

Ordre du jour. — Propositions d'achat d'ouvrages neufs et d'occasion.

## Triste!

Voilà 4 longues semaines aujourd'hui, que les ouvriers rainachours et fleurs de la filature Ve Vanden-Berghe Desurmont, rue Ste-Barbe, sont en grève ! Depuis le jour de la cessation du travail que voyons nous ?

Nous voyons ces braves gens le jouet, c'est le cas de le dire, des personnages entre les mains desquels ils s'en sont remis du soin de s'occuper de leurs affaires.

C'était au début, le trio de conseillers prud'hommes, cabaretiers, Volt-Catteau, Quivron et Flament.

Au bout de quelques jours, l'un des trois, M. Flament se lint à l'écart.

MM. Quivron et Volt-Catteau continuèrent à faire les démarches au nom des grévistes.

Ils ne prenaient pas la peine de discuter reprises et les patrons se refusèrent,en fait à les recevoir.

On demanda ensuite à l'administration d'intervenir. L'administration ne voyant que la cause des ouvriers à servir consentit à accomplir des démarches dont la demande lui avait été transmise par MM. Volt et Quivron.

Enfin la grève n'ayant pas reçu de solution, il y a trois jours, nous avons vu une chose stupéfiante.

Les grévistes se trouvant réunis ch « Volt-Catteau, cabaretier, rue de la Mairesse, un ouvrier fleur propose de charger un président de syndicat jaune, M. Henri Duquesne, de tenter des démarches près des patrons en vue d'arriver à amener la fin du conflit.

Les ouvriers se récrièrent et ne voulaient pas admettre, la majorité d'entre eux dit moins, cette proposition. Or, chose véritablement étrange, « déconcertante », MM. Volt-Catteau et Quivron insistèrent vivement pour amener les ouvriers à adopter, au contraire, la proposition qui leur était faite.

Cela, nous le savions, on nous l'avait affirmé de la façon la plus formelle ; et cependant nous refusions presque à le croire.

Aussi ne l'avions-nous pas dit dans l'entrefilet publié il y a trois jours, sur la grève, nous hésitant à croire que les ouvriers avaient adopté, après l'avoir combattue, la proposition de charger un « jaune » de leurs intérêts, et nous ajoutions : Cela ex rigolo tout plein.

Certains de nos confrères et en particulier l'*Egalité*, insérèrent, aux, que la proposition avait été adoptée sur les instances des conseillers prud'hommes ouvriers.

Dans ces conditions, mêmes seraient ceux qui comprendraient quelque chose à tous ces singuliers tripotages.

Le « jaune » lui chez qui une lettre signée de Volt-Catteau fut portée par son collègue et copain Quivron, se demanda évidemment ce que cela pouvait bien signifier et il réclama d'être mandaté par un pouvoir signé des grévistes eux-mêmes.

Et hier matin, les grévistes réunis, à qui l'on fit entendre un matin, vers 10 heures, à quel point que le jaune voulait obtenir de leurs signatures, revirent sur la décision prise, représentant l'organisation de la grève.

Et voilà où nous en sommes.

Certains autres collectivités collaient qui leurs correspondances Volt et Quivron ; mais, mêmes que pressent comme, vers de cinéma, à savoir que nous l'avons dit, les patrons en sont à leur tour.